



CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-ROCH

RAPPORT ANNUEL 2015

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER



CONSEIL
DE QUARTIER

DE SAINT-ROCH

**CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-ROCH**

RAPPORT ANNUEL 2015

TABLE DES MATIÈRES

1.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
1.1	<i>Ses membres au 31 décembre 2015</i>	<i>5</i>
1.2	<i>Son fonctionnement.....</i>	<i>6</i>
1.3	<i>Adresse de correspondance et personne-ressource de la Ville</i>	<i>7</i>
2.	LES RÉALISATIONS POUR 2015.....	8
2.1	<i>Organisation d'une Marche de Jane</i>	<i>8</i>
2.2	<i>Corvée printanière du Conseil de quartier de Saint-Roch.....</i>	<i>8</i>
2.3	<i>Kiosque du conseil de quartier lors du Parvis en fête.....</i>	<i>9</i>
2.4	<i>Kiosque du conseil de quartier lors de la Kermesse des voisins.....</i>	<i>9</i>
2.5	<i>Kiosque du conseil de quartier lors du Bal de l'art.....</i>	<i>10</i>
2.6	<i>Tenue d'un 5 à 7 au profit de Commun'action.....</i>	<i>11</i>
2.7	<i>Kiosque du conseil de quartier lors de la Fête d'Halloween 2015 dans Saint-Roch</i>	<i>11</i>
2.8	<i>Concours de photos Les visages de Saint-Roch.....</i>	<i>11</i>
2.9	<i>Conférence sur les conseils de quartier à l'école d'architecture de l'Université Laval.....</i>	<i>12</i>
2.10	<i>Affiche « roll-up » pour les représentations du Conseil de quartier de Saint-Roch</i>	<i>12</i>
2.11	<i>Les interventions du conseil d'administration.....</i>	<i>13</i>
2.11.1	<i>Partenariats avec les organismes du quartier.....</i>	<i>13</i>
2.11.2	<i>Appuis moraux</i>	<i>13</i>
2.11.3	<i>Communications</i>	<i>15</i>
2.12	<i>Les défis et problèmes.....</i>	<i>16</i>
2.13	<i>Représentations</i>	<i>16</i>
2.14	<i>Les présentations lors des assemblées mensuelles</i>	<i>17</i>
2.15	<i>Partenariats divers</i>	<i>18</i>
3.	LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER.....	18
4.	LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE	19
5.	MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF.....	20
6.	CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH.....	24
7.	LES ÉTATS FINANCIERS 2015.....	25

Mot du président

Je suis heureux de vous présenter ce rapport annuel des différentes activités réalisées au cours de l'année 2015 par le Conseil de quartier de Saint-Roch. Comme vous serez à même de le constater au cours de ces pages, l'année 2015 fut très productive et chargée pour le conseil de quartier.

L'année débuta de manière difficile. Nous avons dû composer avec la démission de trois administrateurs importants, dont le président, M. Mbaï-Hadji Mbaïrewaye. C'est donc de manière totalement imprévue que j'ai eu l'honneur d'être nommé président par mes collègues-administrateurs. J'ai tâché de m'acquitter de ces nouvelles fonctions de mon mieux, d'être un digne porte-parole du conseil de quartier et des citoyens qu'il doit représenter. Je me suis efforcé de rendre les assemblées à la fois démocratiques, ouvertes tout en étant efficaces. Ce sont des défis propres à la position de président qui ne sont pas toujours faciles à relever.

Alors que l'année 2014 avait été difficile pour le conseil de quartier à la suite de conflits internes, l'année 2015 fut très productive et beaucoup plus sereine. L'arrondissement demanda de tenir six consultations publiques sur des changements de zonage et de réglementation, une forte augmentation par rapport aux années précédentes. Ces consultations portèrent sur des questions diverses comme le stationnement, l'usage des terrains et la hauteur des bâtiments. Pour chacune de celles-ci, le conseil s'est efforcé d'émettre des avis conciliant les intérêts pour le développement du quartier et les préoccupations des citoyens. Le conseil de quartier participa également à l'élaboration des plans pour le parc Dorchester. De plus, souhaitant continuer la tradition mise en place depuis quelques années, nos assemblées mensuelles permirent la tenue de plus de neuf présentations et conférences données par des intervenants. Cela toujours dans l'objectif que le conseil de quartier soit non seulement un organisme de consultation, mais aussi une tribune, un lieu d'échange pour les citoyens du quartier, un lieu d'information et de pédagogie.

Les administrateurs du conseil de quartier furent présents dans le quartier comme ils l'ont rarement été précédemment. On peut mentionner la tenue d'un kiosque à la Fête du parvis, à l'activité d'Halloween tenue à la Nef, à la Kermesse des voisins et au Bal de l'art. La présence du conseil de quartier lors de ces événements a permis de sonder l'opinion de gens que l'on aurait difficilement rejoints autrement.

Le conseil de quartier a également mis la main à la pâte en organisant une corvée printanière de nettoyage et en participant à la coordination et à la promotion des différentes corvées dans le quartier. En accord avec son plan d'action, le conseil de quartier a également été présent dans une institution scolaire, l'école d'architecture de l'Université Laval, où plusieurs de ses administrateurs ont expliqué les rôles et responsabilités des conseils de quartier aux futurs architectes.

Toutes ces réalisations n'auraient pu être accomplies sans un conseil d'administration dynamique et actif. Je tiens donc à remercier l'ensemble des membres qui ont relevé leurs manches pour participer à toutes ces activités au cours de l'année. Des bénévoles dévoués auxquels je souhaite exprimer toute ma reconnaissance.



Simon Gauvin,
Président (2015)

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Ses membres au 31 décembre 2015

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote

Mmes	Mériem Bélaïchouche	Administratrice cooptée (2016)
	Alexandrine Cardin-Dubé	Administratrice cooptée (2016)
	Emmanuelle Cardu-Gobeille	Administratrice (2017)
	Karine Mutchmore	Secrétaire (2016)
	Odile Rochon	Administratrice (2017)
	Julie Roy	Administratrice cooptée (2016)
M.	Guy Dionne	Administrateur (2016)
	Simon Gauvin	Président (2017)
	Kevin Mark	Trésorier (2017)
	Nicolas Saucier	Vice-Président (2016)

Un poste élu est vacant.

Membre sans droit de vote

Mme	Chantal Gilbert	Conseillère municipale
-----	-----------------	------------------------

Par ailleurs, au cours de l'année 2015, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration : Mme Marie-Hélène Boutin, Roxanne Bourgault, Kélie Lamarre-Bolduc, Julie C. Paradis, Andrea Thibeault ainsi que M. Mbaï-Hadji Mbaïrewaye, Louis-H. Campagna et Nicolas Lambert.

Secrétaire de rédaction

M.	Jean Beaudoin Lemieux	Secrétaire de rédaction
----	-----------------------	-------------------------

Personne-ressource de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

M.	André Martel	Conseiller en consultations publiques
----	--------------	---------------------------------------

Pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015

Mme	Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques
-----	--------------	--

1.2 Son fonctionnement

Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration

Outre l'assemblée annuelle, le conseil d'administration a tenu treize assemblées ordinaires et trois assemblées spéciales en 2015. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du conseil et des comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute matière concernant le quartier;
- En collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

Participation du public aux assemblées - lieu et information sur les assemblées

Les assemblées officielles du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, toutes les assemblées du conseil de quartier de l'année 2015 se sont tenues à la Maison de la coopération, 155 boul. Charest Est, et à l'École d'administration publique (ÉNAP), 555 boul. Charest Est, salle 02. Généralement, le conseil tient ses assemblées le dernier jeudi du mois, à l'exception des mois de juin et de décembre. Le conseil ne siège pas au mois de juillet. Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville », section « Mon Arrondissement ».

Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au www.cqsaintroch.ca.

Les membres du conseil d'administration vous invitent à participer aux assemblées.

1.3 Adresse de correspondance et personne-ressource de la Ville

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier de Saint-Roch
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

Courriel : conseilquartier.saint-roch@ville.quebec.qc.ca
Facebook : conseil de quartier Saint-Roch

Mme Marie Lagier
Conseillère en consultations publiques
Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif
Téléphone : 418 641-6101, poste 4137
Télécopieur : 418 641-6674
Courriel : marie.lagier@ville.quebec.qc.ca

2. LES RÉALISATIONS POUR 2015

2.1 Organisation d'une Marche de Jane

La Marche de Jane est un événement mondial annuel ayant lieu la première fin de semaine de mai célébrant la mémoire de Jane Jacobs, urbaniste militante. L'objectif est de favoriser une compréhension globale du fonctionnement et du développement de nos villes et de promouvoir les aménagements favorables aux piétons. Par les échanges qui émanent de ces marches, les organisateurs cherchent également à accroître la cohésion sociale, l'engagement civique et les connaissances populaires sur les enjeux urbains et l'histoire de nos villes.

Cette année, la marche s'est tenue le 2 mai et a été organisée de concert avec Bien vivre Saint-Roch et des citoyens impliqués. Lors de la marche, les thèmes du commerce, du patrimoine, de la culture, de la santé, du travail et du résidentiel ont été abordés. Le tout fut appuyé par une exposition ambulante de photos. Le parcours était d'une durée approximative de deux heures, suivi d'un lunch barbecue gratuit servi au bas de la côte Badelard.



2.2 Corvée printanière du Conseil de quartier de Saint-Roch

Au printemps 2015, le Conseil de quartier Saint-Roch a participé sous le thème Grand ménage dans Saint-Roch à l'organisation de plusieurs corvées printanières qui ont été coordonnées par la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch. Ces corvées visent à embellir plusieurs coins du quartier en nettoyant les déchets laissés à découvert suite à la fonte des neiges. Plusieurs résidents ont participé aux diverses activités de nettoyage dans le quartier.

Six corvées ont été réalisées entre le 20 et le 31 mai par les différents organismes partenaires. La Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch a nettoyé les abords de l'église Saint-Roch; Bien vivre Saint-Roch, le territoire de la rue Saint-François à la rue Prince-Édouard, entre la rue Caron et la rue du Parvis; les voisins de la côte Badelard, le secteur du même nom; l'Accorderie, autour de l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier; Verdir et Divertir, la falaise bordant le sud de l'îlot des tanneurs (notamment l'arrachage d'une plante envahissante, la Renouée du Japon).



De son côté, le Conseil de quartier Saint-Roch en collaboration avec le Comité citoyen de

Saint-Roch et la Société de développement commercial (SDC) Centre-ville ont participé au nettoyage du secteur de l'îlot Fleurie et des abords de l'escalier des Glacis.

Soulignons qu'en plus du travail de coordination, la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch a veillé à l'entreposage et à la répartition de l'équipement fourni par la Ville de Québec. L'Intermarché Saint-Roch a fourni gracieusement des bouteilles d'eau pour toutes les corvées et le conseil de quartier a payé l'impression d'une affiche commune pour annoncer les corvées et a offert un repas aux participants à sa corvée.

2.3 Kiosque du conseil de quartier lors du Parvis en fête

Le samedi 22 août dernier a eu lieu le Parvis en fête ayant comme thématique le « country ». Il s'agit d'une fête de quartier organisée par la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch et ses partenaires visant à rassembler des personnes d'âges et de milieux différents à un même évènement. Les activités se déroulaient majoritairement sur le parvis de l'église Saint-Roch et sur la rue Saint-Joseph entre la rue de la Couronne et la rue de la Chapelle qui était fermée à la circulation pour le temps de la fête. Deux scènes étaient aménagées pour les prestations musicales. De plus, une épluchette de blé d'inde était organisée en prévision du souper communautaire ayant lieu plus tard dans la journée. La rue était animée par divers kiosques, jeux et concours en plus d'une zone familiale et d'une soirée dansante qui conclut l'évènement. L'édition de cette année fut plus importante que les antérieures, puisque l'EnGrEnAgE soulignait ses 5 ans.



Lors de la fête, le conseil de quartier a tenu un kiosque où il a pu informer les citoyens du quartier sur ses activités et ses réalisations. Il a également invité ceux-ci à s'inscrire sur sa liste de diffusion afin de faciliter les communications entre le conseil de quartier et les citoyens. De plus, des membres du conseil de quartier ont concocté de petites gâteries sucrées qui étaient distribuées au grand plaisir des passants!

2.4 Kiosque du conseil de quartier lors de la Kermesse des voisins

Le Comité de bon voisinage a approché le Conseil de quartier Saint-Roch en juin 2015 afin de proposer un partenariat pour la réalisation de la deuxième édition de la Kermesse des voisins. Les organisateurs de l'évènement désiraient nouer davantage de liens entre les divers organismes du quartier, faire la promotion de leurs services au grand public et les rassembler lors d'une activité festive commune. Il s'agit d'une implication intéressante pour le conseil de quartier puisqu'elle a permis aux administrateurs de rencontrer des acteurs clés du quartier ainsi que des organismes encore peu connus.

Le Comité de bon voisinage a rassemblé cette année, la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch, le Centre communautaire de la Jacques-Cartier, le Projet L.U.N.E., Pech-Sherpa, l'Accorderie de Québec, le Centre communautaire l'Amitié, SQUAT Basse-Ville, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) ainsi que plusieurs gestionnaires des HLM du quartier. L'évènement s'est tenu sur la rue Notre-Dame-des-Anges le 16 septembre entre 17h et 21h. Chaque organisme proposait l'animation d'un kiosque sous la thématique de la fête foraine. Un repas barbecue gratuit était également offert à tous ainsi qu'un spectacle. Le Conseil de quartier Saint-Roch a loué une machine à « popcorn » afin d'inciter les résidents à venir rencontrer les administrateurs présents pour discuter des initiatives du conseil et des problématiques du quartier. Une carte plastifiée grand format a été réalisée afin que les passants puissent mieux localiser et discuter des enjeux et des besoins du quartier. L'évènement a été un succès tant en terme d'achalandage, de logistique et de relation avec les partenaires.



2.5 Kiosque du conseil de quartier lors du Bal de l'art

Le Conseil de quartier Saint-Roch a participé à la réalisation du Bal de l'art, une activité festive et artistique organisée en partenariat avec Verdir et Divertir et la Joujouthèque Basse-Ville qui s'est tenue le 26 septembre 2015 dans la côte Badelard. Animation par le Général Patente, musique des Two Birdz, expo-vente d'une dizaine d'artistes du voisinage, activités pour les enfants, création en « land art » (piège à lutins?!), la journée avait de quoi plaire tant aux résidents qu'aux visiteurs de passage.



Dans le cadre de cette activité, le conseil de quartier a tenu un kiosque centré sur une carte du quartier indiquant l'emplacement des différents lieux culturels présents à Saint-Roch. La rencontre avec des citoyens a permis de discuter dans une atmosphère détendue de la place de l'art dans le quartier, mais également de mieux faire connaître de rôle du conseil et d'aborder des enjeux qui préoccupent les citoyens.

2.6 Tenue d'un 5 à 7 au profit de Commun'action

Le Conseil de quartier Saint-Roch a tenu le 5 octobre dernier son 5 à 7 annuel au profit d'un organisme du quartier. Cette année, l'évènement a été organisé en soutien à l'organisme Commun'action 0-5 ans Saint-Sauveur et Saint-Roch, un regroupement de partenaires et de parents de la Basse-Ville de Québec mobilisés autour de la petite enfance. Les participants se sont réunis dans une ambiance chaleureuse au Tam Tam Café, un café d'économie sociale et solidaire. Des parents du quartier ont proposé des témoignages, ce qui a permis de faire rayonner les initiatives de Commun'action auprès des citoyen(ne)s et élu(e)s locaux, qui ont répondu à l'invitation du conseil de quartier. Les participants ont fait des dons de 156,80 dollars, qui ont été remis en totalité à Commun'action.



2.7 Kiosque du conseil de quartier lors de la Fête d'Halloween 2015 dans Saint-Roch

La Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch a invité le conseil de quartier à animer un kiosque à la fête de l'Halloween 2015. La fête s'est tenue le 30 octobre 2015 dans les rues de Saint-Roch, à la Nef et à l'HLM Jacques-Cartier au 201 rue du Roi. Un parcours de collecte de bonbons chez les commerçants a été organisé, des animations ont eu lieu devant la Nef sur la rue Caron, un atelier de déguisement s'est déroulé dans le HLM Jacques-Cartier et le cœur des activités ainsi que les kiosques principaux étaient dans la Nef. C'est à cet endroit que le conseil de quartier a tenu un kiosque.

Ayant reçu le mandat d'animer un kiosque en lien avec la fête, le conseil de quartier a décidé d'organiser une table à dessin pour les enfants et leurs parents. Cette table se divisait en trois sections : dans mon quartier j'aime, dans mon quartier j'aime pas et dans mon quartier j'aimerais. Les participants étaient alors invités à dessiner leurs opinions dans les différentes catégories. Ainsi l'avis des citoyens et des enfants a pu être recueilli tout en offrant une activité amusante pour les enfants.



2.8 Concours de photos Les visages de Saint-Roch

En automne 2015, les administrateurs du Conseil de quartier Saint-Roch ont voulu valoriser la beauté et le caractère spécifique du quartier aux yeux de ses membres. Afin de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des résidents envers leur quartier, le conseil a mis sur pied un concours de photos.

« Les visages de Saint-Roch » a été lancé en novembre sur la page Facebook du conseil de quartier et diffusé à ses membres à travers sa liste de distribution. Pour cette première édition du concours qui s'est tenue sur deux mois, le conseil s'est engagé à honorer la photo gagnante en l'affichant comme bannière de bienvenue sur son site Facebook. Une exposition des photos reçues est prévue pour mai 2016.



2.9 Conférence sur les conseils de quartier à l'école d'architecture de l'Université Laval

À l'automne 2015, deux administrateurs du Conseil de quartier Saint-Roch ayant étudié à l'école d'architecture de l'Université Laval, ont approché leurs collègues étudiants afin de faire connaître les conseils de quartier, leurs rôles, leurs responsabilités et de faire la promotion de l'implication citoyenne au sein de ces organismes.

Une conférence a été réalisée le 1^{er} décembre dans le cadre des midi-conférences Passe-moi l'sel organisé par l'Association des étudiantes et étudiants en architecture de l'Université Laval (ASSÉTAR). Celle-ci portait plus particulièrement sur la formation et le rôle des conseils de quartier, les différentes actions qu'ils peuvent initier, les interventions portées, les projets réalisés, et finalement sur la valeur ajoutée de l'expertise des futurs architectes impliqués dans les conseils de quartier; notamment lorsque les conseils de quartier sont appelés à se prononcer sur la transformation de la ville.

L'élaboration de la conférence a donné lieu à une collaboration avec le conseil de quartier Montcalm. Un administrateur de ce conseil, également finissant en architecture, s'est joint à l'initiative. Une vingtaine d'étudiants y étaient présents et, suite à une brève période de questions, plusieurs ont manifesté l'intention de s'impliquer dans leur conseil de quartier que ce soit comme administrateur ou comme investigateurs de projets.



2.10 Affiche « roll-up » pour les représentations du Conseil de quartier de Saint-Roch

À l'hiver 2015, le Conseil de quartier de Saint-Roch s'est doté d'une affiche de type « roll-up » pour répondre à un besoin d'affichage lors des événements auxquels il est amené à participer. Grâce à cette affiche, le kiosque représentant le conseil lors de diverses activités sera maintenant aisément reconnaissable en plus de lui donner plus de visibilité.



2.11 Les interventions du conseil d'administration

2.11.1 Partenariats avec les organismes du quartier

- Agent de mixité pour l'évaluation du projet « Vie de Parvis »
Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 500 \$ en partenariat avec la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch pour l'embauche d'un agent de mixité qui a mesuré concrètement les retombées du projet dans la communauté et déterminé les besoins du milieu.
- Installation d'un système automatisé d'arrosage
Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 1 100 \$ en partenariat avec Bien vivre Saint-Roch pour l'installation d'un système pour automatiser l'arrosage, réduire l'entretien et assurer la pérennité de ses installations qui verdissent Saint-Roch depuis déjà trois ans.
- Placette de la NEF
Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 978,81 \$ en partenariat avec le Collectif Le Banc pour la réalisation d'une petite place publique à l'intersection de la rue Caron et Saint-Joseph Est sur le terrain de la Coopérative de solidarité Notre-Dame de Jacques-Cartier.
- « Parvis en fête 2015 »
Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 1 000 \$ en partenariat avec la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch pour l'animation de la rue Saint-Joseph pendant le Parvis en fête qui s'est tenu le 22 août 2015.
- « Bal de l'art »
Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 700 \$ en partenariat avec Verdir et Divertir pour la réalisation d'une fête de quartier dans le cadre des journées de la culture qui a eut lieu le 26 septembre 2015.
- « Kermesse des voisins »
Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 474,73 \$ en partenariat avec le Comité de bon voisinage pour la réalisation d'une fête de quartier ludique qui a eu lieu le 16 septembre 2015.
- « Fête d'Halloween 2015 dans Saint-Roch »
Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 500 \$ en partenariat avec la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch pour la réalisation d'une fête d'Halloween qui a eu lieu à la Nef le 30 octobre 2015.

2.11.2 Appuis moraux

- Projet du S.P.O.T.
Suite une présentation des étudiants en architecture de l'Université Laval, le conseil de quartier a donné son appui pour la réalisation du projet de Sympathique place ouverte à tous (S.P.O.T.), une place publique éphémère.
- Campagne « Pas de prison pour les contraventions » de la Ligue des droits et liberté
Le conseil de quartier a accordé son appui à la campagne de la Ligue des droits et liberté pour sa demande de moratoire sur la question de l'emprisonnement qui découle de non-paiement des amendes à la ville de Québec.

- Contre le déménagement du Marché du Vieux-Port
Suite à l'annonce du projet de déménagement du Marché du Vieux-Port, le conseil de quartier a appuyé les citoyens, les commerçants et la Coalition du Marché du Vieux-Port en prenant position contre la relocalisation du marché du Vieux-Port sur le site d'Expo-Cité et en joignant la coalition.
- Création et demande de consultation de la table de concertation vélo des conseils de quartier
Le conseil d'administration a donné son appui à la création de la table de concertation vélo et à sa demande de consultation sur la révision du plan directeur du réseau cyclable de la ville de Québec avant son dépôt final. La table de concertation vélo de la ville de Québec est un comité ad hoc de représentants désignés de conseils de quartier pour discuter des besoins en matière de déplacements à vélo dans la ville de Québec.
- Coopérative SABSA
Le conseil de quartier a donné son appui à la pérennité de la coopérative SABSA en soulignant l'importance des services de santé que cette dernière fournit à la population de Saint-Roch.
- Contre l'agrandissement du port de Québec
Suite à l'annonce du projet d'agrandissement du port de Québec, le conseil de quartier a pris position contre un agrandissement du port de Québec tant que les problèmes actuels de pollution des quartiers environnants du port, dont le quartier Saint-Roch, ne seront pas réglés à la satisfaction des citoyens.
- Stationnement à vélo
Le conseil de quartier a fourni son appui à toutes initiatives concrètes visant à accroître l'offre en stationnement à vélo dans le quartier.
- « Défi des 100 parcs »
Le conseil de quartier a appuyé le projet « Défi des 100 parcs » de Verdir et Divertir. Ce projet vise à inclure les résidants, les organismes et les entreprises de Saint-Roch dans un projet collectif de verdissement en les invitant à aménager des micro-parcs dans leurs espaces extérieurs.
- Accueil des réfugiés syriens
Le conseil de quartier a démontré son appui envers l'arrivée des réfugiés syriens dans la ville de Québec par l'entremise d'une lettre qui a été envoyée à la ville de Québec, au Centre multiethnique de Québec (CMQ) et diffusée à travers les médias.
- Construction d'un nouveau lien cyclable entre la 3^e avenue à Limoilou et la rue du Pont
Le conseil de quartier a appuyé la mise en place d'un lien cyclable entre la 3^e avenue et la rue Du Pont pour l'année 2016. Une lettre exprimant l'importance de la création de ce lien en 2016 a été envoyée aux personnes responsables du projet à la ville de Québec.

- Maintien de Mountain Equipment Cooperative (MEC) dans le quartier
Suite à l'annonce d'un possible déménagement du magasin MEC, le conseil de quartier a appuyé les citoyens désirant que le maintien des opérations du commerce dans le quartier Saint-Roch. Une résolution ainsi qu'une lettre ont été envoyées à cet effet à madame Asselin, directrice de Mountain Equipment Coop, au maire et à divers responsables de la ville de Québec.

2.11.3 Communications

- Le conseil de quartier a transmis une lettre à Mme Geneviève Hamelin, présidente de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec portant sur une offre de coopération concernant le projet de la tour Jacques-Cartier.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre d'appui à la campagne de la Ligue des droits et liberté pour obtenir un moratoire sur la question de l'emprisonnement pour le non-paiement d'amendes.
- Le conseil de quartier a transmis une demande à Kevlar pour l'inviter à une assemblée publique du conseil afin de présenter ses intentions par rapport à l'avenir du stationnement Dorchester.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre d'appui à la coopérative SABSA pour souligner l'importance que le conseil accorde à la pérennité de cette clinique qui fournit des soins et services de santé de proximité à la population de Saint-Roch.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre à la ville de Québec et au réseau de transport de la capitale (RTC) afin de demander que les citoyens soient consultés au sujet de l'implantation d'un service rapide par bus (SRB), de positionner le pôle d'échange dans un lieu central au quartier, de consulter le conseil de quartier sur le réaménagement de rues à l'issue du projet et de ne pas ajouter de voie de circulation automobile supplémentaire.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour faire part de sa position défavorable quant à une autorisation d'un agrandissement du port de Québec tant que les problèmes actuels de pollution des quartiers environnants du port, dont le quartier Saint-Roch, ne seront pas réglés à la satisfaction des citoyens.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre au service de police de la ville de Québec afin de les remercier d'avoir rétabli les patrouilles de police à vélo dans le quartier.
- Le conseil de quartier a demandé à l'Arrondissement La Cité-Limoilou de reconnaître le besoin criant de stationnement à vélo dans le quartier et de mettre rapidement en œuvre les solutions déjà éprouvées pour remédier à la situation.
- Le conseil de quartier a transmis une invitation à ses membres pour la tenue de son 5 à 7 annuel.
- Le conseil de quartier a transmis une invitation à ses membres pour participer à un concours de « Les visages de Saint-Roch ».

2.12 Les défis et problèmes

Comme à chaque année, le conseil de quartier a dû faire face à de nombreux problèmes et défis.

Il faut mentionner le départ à la retraite de M. André Martel. En tant que conseiller en consultations publiques, il supportait le Conseil de quartier de Saint-Roch depuis de nombreuses années. Il connaissait donc bien ses enjeux et ses façons de procéder. Son départ demanda une période d'adaptation ainsi que des changements dans les procédures internes. C'est également une perte de « mémoire » pour le conseil d'administration. À travers les années, les administrateurs du conseil de quartier ont souvent changé, un administrateur présent depuis deux ou trois ans faisant office de vétéran. M. Martel était en mesure de rappeler au conseil de quartier ses positions antérieures, de guider le conseil dans ses prises de position en rappelant des situations similaires que le conseil avait déjà vécues.

Un autre défi a été le changement de politique par rapport à l'aide financière que le conseil de quartier peut apporter aux différents projets qui lui sont soumis. La nouvelle politique exige désormais que le conseil de quartier soit un partenaire actif dans ces projets. Les administrateurs du conseil de quartier ont donc dû s'impliquer beaucoup plus dans ces projets par rapport à ce qu'ils faisaient anciennement, augmentant leur charge de travail en conséquence. Toutefois, cette nouvelle façon de faire permet aux administrateurs d'être davantage impliqués avec les organismes et avec les acteurs importants du quartier ainsi que d'être davantage confrontés aux enjeux et besoins des organismes et des résidents. C'est un défi que nous avons pu relever avec succès cette année en étant présents dans pas moins de sept projets.

Le dernier grand défi auquel le conseil de quartier a dû s'attaquer est le renouvellement de son conseil d'administration. Après trois départs soudains en janvier 2015, le conseil d'administration se retrouvait à court de membres et le quorum de 5 administrateurs devint plus difficile à obtenir. Lors d'une consultation publique en avril, le conseil de quartier ne fut pas en mesure de donner une opinion, car le quorum ne fut pas atteint. Heureusement, nous avons été en mesure de renverser la situation et de pourvoir les postes libérés et vacants lors de l'assemblée annuelle et à une assemblée spéciale tenue plus tard en cours d'année.

2.13 Représentations

Le conseil de quartier a assuré des représentations aux instances suivantes :

➤ **« Focus Group » sur le réaménagement du parc Dorchester**

Le conseil de quartier a été convié à une rencontre avec différents acteurs de la Ville de Québec pour échanger sur les aménagements futurs du parc Dorchester. Les membres du conseil de quartier ont pu émettre leurs recommandations quant aux plans présentés par la ville notamment pour le rendre plus accessible et répondre davantage aux besoins des résidents.

➤ **Table de concertation pour la mise à jour du plan directeur du réseau cyclable**

Au cours de l'année 2015, la majorité des conseils de quartier de la ville décidèrent de se regrouper afin de mettre sur pied une table de concertation sur la mise à jour du plan directeur du réseau cyclable. Ayant eu connaissance de sa mise à jour et puisque

l'impact d'un réseau cyclable dépasse largement les frontières des quartiers individuels, les conseils se regroupèrent afin d'offrir un interlocuteur unique à la ville et avoir ainsi un impact plus grand.

La première tâche de cette table fut d'établir de grands principes afin de guider la ville dans la mise à jour de son plan. Ces principes couvrent des enjeux tels que le lien Basse-Ville/Haute-Ville, les arrêts obligatoires, la sécurité autour des écoles, etc. La table fut en mesure de présenter ces principes aux gens concernés à la ville et reçut également de la ville une présentation sur sa vision des déplacements à vélo. Lors de cette présentation, nous avons pu commenter les différents projets jugés prioritaires par la ville. Nous souhaitons que cette collaboration perdure pour les années à venir.

➤ **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**

Le comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) est une instance regroupant des représentants de conseils de quartiers, de groupes environnementaux, d'organismes gouvernementaux (notamment en matière de santé publique et d'environnement), du port de Québec, ainsi que des élus de la Ville de Québec. Son mandat est d'exercer un rôle de vigilance sur les activités du port de Québec afin qu'elles se réalisent dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens des quartiers environnants.

Le bilan des activités de juin 2015 note que les progrès sont timides et que le problème de pollution en provenance du port reste préoccupant malgré certaines mesures d'atténuation mises en place. Les membres restent néanmoins déterminés à exiger des actions tangibles du port de Québec afin d'obtenir des résultats concrets afin de résoudre le problème. L'année 2016 sera marquée par l'examen par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale des impacts du projet d'agrandissement du port de Québec (Beauport 2020) qui donnera lieu à des consultations publiques. La Direction de la Santé publique va également entreprendre cette année une étude sur la qualité de l'air dans Limoilou. Même si cette étude vise l'ensemble des sources de pollution, on peut espérer qu'elle fournira de nouvelles données sur la part de pollution en provenance du port de Québec.

Enfin, notons le départ du CVAP de Véronique Lalande, une citoyenne qui avec son conjoint a sonné l'alarme dans ce dossier et n'a pas ménagé ses efforts pour alerter l'opinion publique, ce qui a mené à la création du comité. Le CVAP a remercié madame Lalande pour sa contribution, qu'elle entend poursuivre de manière citoyenne, notamment via les recours collectifs en cours.

2.14 Les présentations lors des assemblées mensuelles

Depuis plusieurs années, le conseil de quartier tient à inviter des intervenants, des chercheurs, des représentants d'organismes à venir discuter d'enjeux touchant le quartier lors de ses assemblées mensuelles. Voici la liste de ces présentations qui ont eu lieu lors des assemblées mensuelles de l'année 2015.

Janvier : Présentation par la ville du rapport du forum sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Sud tenu dans le cadre de l'assemblée du conseil de quartier du 8 décembre 2014 par Mme Marie Lagier, conseillère en consultations publiques pour l'Arrondissement de la Cité-Limoilou.

Février : Présentation du rapport de recherche « Vivre en maison de chambres dans la ville de Québec » par Mme Lise Mercier, chargée du projet et M. Noël Grenier du Centre de santé et services sociaux de la Vieille Capitale (CSSSVC).

Mars : Présentation de la campagne « Pas de prison pour des contraventions » par Mme Françoise Laforce et M. Maxime Couillard de la Ligue des droits et liberté.

Avril : Durant l'assemblée générale annuelle des membres une présentation du programme populaire d'urbanisme de la coalition citoyenne par Mme Suzie Genest, Marie-Josée Renaud, M. Marc Grignon et Frédéric Dutil a eu lieu.

Mai : Présentation du rapport de l'analyse de besoin concernant un site d'injection supervisé par M. Marc de Koninck, représentant du Centre de santé et services sociaux de la Vieille Capitale (CSSSVC).

Juin : Présentation de l'escouade urbaine de la Société de développement commerciale (SDC) du centre-ville par Catherine Raymond, directrice générale de l'organisme lors de la présentation.

Septembre : Présentation de la clinique SABSA par Mme Emmanuelle Lapointe coordinatrice de la Coopérative de solidarité SABSA.

Octobre : Présentation de différents projets de construction et de rénovation dans le quartier par M. Jean Campeau, propriétaire de GM Développement.

Novembre : Présentation du projet « Des milieux de vie en santé » par M. Stéphane Schaale du CRE Capitale-nationale et de M. Jérôme Lévesque de Nature Québec.

2.15 Partenariats divers

Les organismes suivants agissent de concert avec le Conseil de quartier de Saint-Roch vers l'atteinte de nos objectifs dans le quartier :

- La Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch
- Verdir et Divertir
- Bien vivre Saint-Roch
- Collectif Le Banc
- Comité de bon voisinage

3. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et des représentants de l'arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier. En 2015, les principaux sujets abordés par les citoyennes et citoyens concernaient :

- Caravane PPU de la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch
- Projet S.P.O.T.
- Absences récurrentes de la conseillère municipale aux assemblées du conseil de quartier
- Implantation d'un service de bus rapide (SRB)
- Nuisance de bruit dans le quartier
- Assurances aux coûts élevés exigés par la ville pour la tenue d'évènements
- Consultation systématique des citoyens lors de réfection de rues
- Immeubles abandonnés
- Projet de la tour dans la Place Jacques-Cartier et affichage de la fin des travaux de cette dernière
- Dévitalisation du quartier
- RTC, parcours 7 et demande de retour du service
- Manque d'urbanistes à la ville
- Déménagement du magasin Mountain Equipement Cooperative (MEC)
- Projet de déménagement du marché du Vieux-Port à Expo-Cité
- Place Jacques-Cartier et aménagements

4. LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, la conseillère municipale dispose d'une période afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville. Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration en 2015 :

- Conversion de la Maison Lépine-Cloutier en ateliers d'artistes
- Soirée d'information pour la collecte des matières résiduelles
- Participation éventuelle du Service de police à une assemblée du conseil de quartier
- Réfection du boulevard Langelier
- Révision du Plan directeur du réseau cyclable
- Projet S.P.O.T.
- Concours d'architecture pour la bibliothèque Gabrielle-Roy
- Démolition du Cinéplex Odéon
- Consultation du programme particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Sud
- Plan de réaménagement du parc Dorchester
- Place publique temporaire de la Place Jacques-Cartier
- Construction d'une passerelle reliant Saint-Sauveur et Des Rivières
- Accueil des réfugiés syriens
- Déménagement de la centrale de police

5. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 2015, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier Saint-Roch. Ces dossiers sont présentés par l'arrondissement et pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil de quartier.

Sujet	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation publique Modification à la réglementation de zonage Hôtel Best Western, 330 rue de la Couronne - permission d'utilisation temporaire du terrain adjacent à l'hôtel à des fins d'allée de circulation et d'aire de stationnement 26-02-2015	Approuver la demande de modification telle que proposée et autoriser un auvent attaché à l'hôtel pour le débarcadère de la clientèle et permettre, en plus d'une haie, une clôture en planches de bois à la condition qu'elle soit entretenue et végétalisée à longueur d'année, autant que faire se peut dans le cas de la végétalisation.	Modification conforme à la recommandation du conseil de quartier
Demande d'opinion Modification à la réglementation d'urbanisme  Permission d'utilisation temporaire pour un terrain situé à la Pointe-aux-Lièvres ayant trait à des installations pour la	Approuver la demande de modification telle que proposée.	Modification conforme à la recommandation du conseil de quartier

Sujet	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
<p>décontamination de sols et le traitement de mâchefer</p> <p>21-04-2015</p>		
<p>Demande d'opinion Modification à la réglementation de zonage</p> <p>Concernant les 802, 820 à 842, rue Saint-Joseph Est, création d'une nouvelle zone, dans cette zone autoriser l'agrandissement d'un débit d'alcool à l'étage au-dessus du rez-de-chaussée et permettre qu'un bâtiment principal ait une hauteur de 16 mètres sur une portion et de 20 mètres sur une autre portion</p> <p>21-04-2015</p>	<p>Approuver la demande de modification telle que proposée sous réserve d'exiger un minimum de 30 % de toiture verte, soit l'équivalent en superficie au sol de la partie du bâtiment qui atteindra 20 mètres.</p>	<p>Modification non conforme à la recommandation du conseil de quartier</p>
<p>Consultation publique Modification à la réglementation de zonage</p> <p>222, rue Saint-Joseph Est - permission d'utilisation temporaire pour une durée maximale de 5 ans pour un usage de débit d'alcool ainsi qu'un café-terrace qui peut comporter un bar</p>	<p>Approuver la demande de modification telle que proposée.</p>	<p>Modification conforme à la recommandation du conseil de quartier</p>

Sujet	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
18-06-2015		
<p>Demande d'opinion Modification à la réglementation d'urbanisme</p> <p>Permission d'utilisation temporaire sur une partie du lot 1 479 048 du cadastre du Québec afin de permettre le stationnement</p> <p>28-07-2015</p>	<p>Approuver la demande de modification telle que proposée sous réserve de bien délimiter le site afin que l'entrée et la sortie des voitures se fassent uniquement par le boulevard Charest, d'améliorer la signalisation, d'ajouter de l'éclairage, d'aménager un corridor pour les piétons, d'entretenir et nettoyer le site d'une manière adéquate, d'atténuer la présence visuelle du stationnement par l'aménagement d'un écran végétal et de permettre l'accessible uniquement aux personnes délocalisées par les travaux</p>	<p>Modification non conforme à la recommandation du conseil de quartier</p>
<p>Consultation publique Modification à la réglementation d'urbanisme</p>	<p>Approuver la demande de modification telle que proposée sous réserve de préciser les usages des</p>	<p>Modification conforme à la recommandation du conseil de quartier</p>

Sujet	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
<p>Permission d'occupation et demande d'occupation de deux bâtiments sur le lot numéro 1 476 965 du cadastre du Québec, Le Réacteur (ancien immeuble Lépine-Cloutier), rue Saint-Vallier Est</p> <p>03-11-2015</p>	<p>groupes I1 industrie de haute technologie et C3 lieu de rassemblement, en indiquant uniquement les usages nécessaires au projet du requérant et non tous les usages compris dans ces groupes d'usages, d'indiquer une limite de superficie pour le restaurant et permettre le café-terrasse uniquement dans la cour qui longe le mur situé à l'est</p>	

6. CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH



7. LES ÉTATS FINANCIERS 2015

Le Conseil de quartier de Saint-Roch

Bilan

Au 31 décembre 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1255	1215
Subvention à recevoir	0	380
	<u>1255</u>	<u>1595</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (projets)	816	250
Créditeurs (Fonctionnement)	0	160
	<u>816</u>	<u>410</u>
Actif net		
Non affecté	439	1185
	<u>439</u>	<u>1185</u>
	<u>1255</u>	<u>1595</u>

Au nom du Conseil de quartier de Saint-Roch :



Simon Gauvin, président



Kevin Mark, trésorier

**État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice
terminé le 31 décembre 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	750	1500
Projet	5600	5000
	<u>6350</u>	<u>6500</u>
Charges		
Fonctionnement	1740	1328
Projets	5366	4867
	<u>7106</u>	<u>6195</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(756)	+355
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>1185</u>	<u>1203</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>439</u>	<u>1558</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 21 février 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier de Saint-Roch.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procèdera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.